

ACCESSIBILITÉ

Mise en accessibilité : êtes-vous prêt pour l'échéance 2018 ?

- L'après Ad'ap : comment maîtriser la réalisation et le coût des rénovations du bâti et des ERP
- Quelle stratégie globale adopter pour développer l'accessibilité universelle d'une ville, une école...
- Tourisme : quels leviers activer pour faire de l'accessibilité un atout majeur de développement pour votre territoire

AVEC NOTAMMENT LA PARTICIPATION DE



Bernard JOMIER
Adjoint à la Maire de Paris
en charge de la santé et
du handicap
VILLE DE PARIS



Soraya KOMPANY
Architecte-Urbaniste
Conseillère accessibilité
**MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES ET DE LA SANTÉ**



Marie PROST-COLETTA
Déléguee Ministérielle
à l'accessibilité
**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**



Joël SOLARI
Adjoint au Maire pour les politiques
en faveur des personnes en
situation de handicap
VILLE DE BORDEAUX

ET LES INTERVENTIONS DE

- René BERNARD, *Maire*, **VILLE DE SAINT MELOIR DES ONDES**
- Dominique BREJEON, *Maire*, **VILLE DE SAINT BATHELEMY D'ANJOU**
- Thierry CASSABEL, *Chef de service développement territorial et démarche qualité - Direction Enfance et Loisirs*, **VILLE DE TOULOUSE**
- Marianne CREPIN-BAZILE, *Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et au handicap*, **VILLE DE NIMES**
- Christine GARNIER, *Conseillère municipale*, **VILLE DE GRENOBLE** et *Déléguee à l'accessibilité, Vice Présidente*, **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**
- Muriel LARROUY, *Chargée d'études transport en commun*, **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT QUENTIN ENYVELINES**

Avec le soutien de :

Formations complémentaires

Mercredi 7 octobre 2015

ACCESSIBILITÉ DES ERP : FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET TRAITEMENT DES DÉROGATIONS

Vendredi 9 octobre 2015

ACCESSIBILITÉ DES ERP : MAÎTRISER LES NORMES TECHNIQUES ET APPRÉHENDER LEUR USAGE

« 2015 est un symbole. Il faut prendre cette échéance comme un objectif à atteindre et travailler à ce que tous les élus ainsi que les acteurs économiques et sociaux s'engagent dans cette dynamique » a rappelé Marie Prost-Coletta, déléguée ministérielle à l'accessibilité, au cours d'une interview de la Gazette.

Au 27 septembre 2015, date butoir de remise des AD'AP, le compte à rebours commence pour les ERP et IOP. Les collectivités territoriales disposeront alors de 3 ans pour réaliser leur « mise en accessibilité » avec adaptation possible de leur agenda à 6 ou 9 ans.

Les collectivités territoriales doivent tout mettre en œuvre pour permettre la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments et des prestations du service public sous peine de sanctions.

Si les normes ont été assouplies et intègrent désormais la notion d'usage et de « solutions d'effet équivalent », la mise en conformité s'avère compliquée et coûteuse pour une majorité d'ERP.

Pour repérer les stratégies de mise en accessibilité, maîtriser les coûts et décrypter les solutions pragmatiques à mettre en place dans le secteur scolaire, les transports, l'urbanisme, La Gazette des Communes vous donne rendez-vous le 8 octobre pour sa rencontre ACCESSIBILITÉ.

Afin de maîtriser les formalités et la réglementation en matière d'accessibilité, nous vous invitons également à participer à l'une de ces deux formations :

- Le 7 octobre : « Accessibilité des ERP : formalités administratives et traitement des dérogations »
- Le 9 octobre : « Accessibilité des ERP : prescriptions techniques et mise en situation »

En me réjouissant de vous y accueillir,

Cécile de KERMADEC

Chef de projets conférences | La Gazette des communes

LES **RENCONTRES**

la Gazette
des communes • des départements • des régions

La Gazette des communes est la référence des fonctionnaires territoriaux.

Avec un hebdomadaire diffusé à plus de 29 000 exemplaires (source OJD 2013-2014), elle donne accès à toute l'actualité de la Fonction publique territoriale.

La Gazette des communes a développé une expertise et se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité.

- Un site d'information et de services : lagazette.fr
- Un service efficace pour recruter des compétences : lagazette.fr, onglet « emploi »
- Des conférences thématiques et d'actualité
- Plus de 300 formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales
- 4 grands salons professionnels chaque année
- Un club marchés, des clubs métiers (Clubs Gazette) et des rencontres d'actualité.

UNE MARQUE DU GROUPE

INFOPRO
digital

ACCESSIBILITÉ

Mise en accessibilité : êtes-vous prêt pour l'échéance 2018 ?

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

René BERNARD	Maire VILLE DE SAINT MELOIR DES ONDES
Dominique BREJEON	Maire VILLE DE SAINT BATHELEMY D'ANJOU
Thierry CASSABEL	Chef de service développement territorial et démarche qualité - Direction Enfance et Loisirs VILLE DE TOULOUSE
Marianne CREPIN	Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et au handicap VILLE DE NIMES
Christine GARNIER	Conseillère municipale VILLE DE GRENOBLE Déléguée à l'accessibilité, Vice Présidente GRENOBLE ALPES METROPOLE
Régis HERBIN	Docteur en Urbanisme, Ingénieur-Architecte Expert en accessibilité et qualité d'usage Directeur CRIDEV
Bernard JOMIER	Adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé et du handicap VILLE DE PARIS
Soraya KOMPANY	Architecte-Urbaniste, Conseillère accessibilité, MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
Muriel LARROUY	Chargée d'études transport en commun COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES
Emma MARLIANGEAS-MERCIER	Responsable accessibilité aux personnes handicapées, DIRECTION MOBILITÉ / SERVICE POLITIQUES DE DÉPLACEMENTS - LILLE MÉTROPOLE
Nicolas MERILLE	Responsable Commission Transports ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE
Marie PROST-COLETTA	Déléguée Ministérielle à l'accessibilité MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
Chantal RISSER	Adjointe du Maire VILLE DE MULHOUSE Présidente de la Commission Formation Initiale, Education, Lycées CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE
Laurent SABY	Co-pilote du programme Ville accessible à tous CEREMA
Jean-Pierre SERRUS	Maire VILLE DE LA ROQUE D'ANTHERON
Jean-Marie SCHLERET	Président OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
Joël SOLARI	Adjoint au Maire pour les politiques en faveur des personnes en situation de handicap VILLE DE BORDEAUX
Luc THULLIEZ	Chargé de mission accessibilité et sécurité Bureau des clientèles touristiques et de la qualité de l'accueil Sous-Direction du Tourisme DGS, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE
Joël ZAFFRAN	Directeur du CFSSA, Professeur en sociologie UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Journée animée par LA GAZETTE DES COMMUNES

8h30 Accueil des participants

NORMES, QUALITÉ D'USAGE ET MAÎTRISE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

9h00 **ALLOCATION D'OUVERTURE - L'AD'AP : une nouvelle opportunité au profit de l'accessibilité universelle**

- Après deux lois de 1975 et 2005 : pourquoi fallait-il réinterroger notre dispositif
- Des réalisations modèles aux Ad'AP
- Accessibilité et contraintes, ou comment allier volontarisme et pragmatisme

Marie PROST-COLETTA | Déléguée ministérielle à l'accessibilité | **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

10h00 **TABLE RONDE - « QUALITÉ D'USAGE » : quel impact sur les solutions de mise en accessibilité des ERP et IOP**

- Focus sur les solutions architecturales à adopter pour intégrer ou contourner les contraintes du bâti historique
- Comment faire adhérer l'ensemble des acteurs d'une commune au projet d'accessibilité
- Haute Qualité d'Usage® : une démarche pour développer le bien-être des usagers quelles que soient leurs particularités

Régis HERBIN | Docteur en Urbanisme | Ingénieur-Architecte, Expert en accessibilité et qualité d'usage | Directeur | **CRIDEV**

Bernard JOMIER | Adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé et du handicap | **VILLE DE PARIS**

Jean-Pierre SERRUS | Maire | **VILLE DE LA ROQUE D'ANTHERON**

11h00 Pause

QUELLE STRATÉGIE GLOBALE D'ACCESSIBILITÉ D'UNE VILLE OU D'UNE RÉGION

11h30 **DÉBAT - « VILLE INCLUSIVE » : quelle stratégie privilégier pour développer l'accessibilité de tous les services d'une grande agglomération ou d'une petite commune**

- ERP, bâtiments administratifs, culturels ou sportifs : comment arbitrer et prioriser la mise en accessibilité
- Comment fédérer l'ensemble des acteurs pour optimiser la réussite du projet et proposer des solutions techniques « testées et approuvées »
- Entre obligation réglementaire et contraintes budgétaires : comment développer l'accessibilité globale de la ville, quels soutiens financiers envisager

Dominique BREJEON | Maire | **VILLE DE SAINT BATHELEMY D'ANJOU**

Joël SOLARI | Adjoint au Maire pour les politiques en faveur des personnes en situation de handicap | **VILLE DE BORDEAUX**

12h15

BENCHMARK - Conception universelle et qualité architecturale : comment concevoir des lieux accessibles à tous

- Comment rendre utilisable et accessible un espace de vie quels que soient les capacités et les besoins de chacun
- De la décision à l'exécution : appréhendez le rôle et la responsabilité de chaque maillon de la chaîne de construction dans la mise en accessibilité de la société
- Comment veiller à la qualité architecturale de toute démarche de conception ou réalisation pour améliorer la qualité d'usage

Soraya KOMPANY | Architecte-Urbaniste | Conseillère accessibilité | **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ**

12h45 Déjeuner

14h15 **Accès ou accessibilité : peut-on choisir son mode de vie dans une société inclusive**

- Comment prendre en compte la liberté des personnes handicapées
- Développer des moyens cognitifs : un accompagnement nécessaire pour compléter la mise en accessibilité
- Exemples concrets : les écoles

Joël ZAFFRAN | Directeur du CFSSA | Professeur en sociologie | **UNIVERSITÉ DE BORDEAUX**

14h35

TABLE RONDE - BÂTIMENTS SCOLAIRES : les collectivités confrontées aux obligations d'accessibilité

- Accessibilité des lycées : appréhendez les disparités des programmations et des engagements financiers
- Accessibilité des écoles : quel premier bilan dans les constructions neuves
- Bâti ancien : quels moyens et équipements mettre en œuvre
- Formation du personnel, outils facilitateurs : comment favoriser l'autonomie des enfants en situation de handicap

Thierry CASSABEL | Chef de service développement territorial et démarche qualité - Direction Enfance et Loisirs | **VILLE DE TOULOUSE**

Marianne CREPIN-BAZILE | Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et au handicap | **VILLE DE NIMES**

Chantal RISSER | Adjointe du Maire | **VILLE DE MULHOUSE** | Présidente de la Commission Formation Initiale, Éducation, Lycées | **CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE**

Jean-Marie SCHLERET | Président | **OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

15h15

TÉMOIGNAGE - Aménager la VOIRIE : comment faire de l'accessibilité un atout pour l'ensemble des usagers et commerçants

- Pourquoi avoir fait le choix d'une rénovation complète de la voirie du centre-ville
- Durant les travaux : quelles ont été les difficultés rencontrées ; comment les a-t-on appréhendées
- Un an après, quel impact sur l'activité économique et sociale de la ville

René BERNARD | Maire | **VILLE DE SAINT MELOIR DES ONDES**

16h00

TABLE RONDE - Quelle politique de TRANSPORTS développer pour faire preuve de pragmatisme et prendre en compte toute forme de handicap

- Transformer les moyens de transport ou créer un réseau spécifique : quelles solutions privilégier en fonction des spécificités de l'agglomération et des déplacements des usagers
- Comment mettre en cohérence différents moyens de transport pour obtenir une chaîne de déplacement continu : quels relais d'information ou d'aide développer
- Comment recueillir des témoignages ou retours d'expériences pratiques pour améliorer les services mobilité

Christine GARNIER | Conseillère municipale | **VILLE DE GRENOBLE** | Déléguée à l'accessibilité, Vice Présidente | **GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

Muriel LARROUY | Chargée d'études transport en commun | **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES**

Nicolas MERILLE | Responsable Commission Transports | **ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE**

MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ POUR TOUS : LABEL OU NOTION UNIVERSELLE

16h45

TÉMOIGNAGE - TOURISME : comment valoriser un territoire grâce au label et faire de l'accessibilité un atout majeur de développement

- Le label « Destination pour tous » : une conception universelle du tourisme sur un marché concurrentiel
- Quels types de territoires peuvent postuler au label, quels sont les prérequis
- Parcours de labellisation : comment mobiliser les acteurs du territoire pour aller jusqu'au bout de leur démarche

Avec le témoignage du représentant d'un territoire candidat au label « Destination pour tous »

Luc THULLIEZ | Chargé de mission accessibilité et sécurité Bureau des clientèles touristiques et de la qualité de l'accueil Sous-direction du Tourisme | **DGS, MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

17h15

TÉMOIGNAGE - Comment s'inspirer d'INITIATIVES EUROPÉENNES pour développer de bonnes pratiques

- Groupes de travail de villes en réseau : comment coordonner les réflexions et les actions à diverses échelles
- Comment organiser une transposition sur le plan local

Emma MARLIANGEAS-MERCIER | Responsable accessibilité aux personnes handicapées | **DIRECTION MOBILITÉ / SERVICE POLITIQUES DE DÉPLACEMENTS - LILLE MÉTROPOLE**

Laurent SABY | Co-pilote du programme Ville accessible à tous | **CEREMA**

17h30

Fin de la manifestation

Mercredi 7 octobre 2015

**ACCESSIBILITÉ DES ERP :
FOMALITÉS ADMINISTRATIVES
ET TRAITEMENT DES DÉROGATIONS**

Objectifs de la formation :

- ✓ Maîtriser les obligations réglementaires en matière d'accessibilité
- ✓ Déterminer les formalités pour obtenir une autorisation de construire, aménager ou modifier un ERP
- ✓ Identifier les conditions et démarches pour obtenir une dérogation

Formation animée par :



Cyril GOUTTE
Responsable d'une unité chargée du contrôle des règles d'accessibilité et de sécurité incendie à la Direction Départementale des Territoires de l'Ain

8h30 Accueil des participants

Sensibilisation aux diverses formes de handicap

- Quels sont les profils pris en compte par la réglementation traitant de l'accessibilité
- Quels sont les besoins et attentes exprimés par les usagers handicapés
- Quelles traductions réglementaires

L'essentiel de la réglementation applicable aux ERP

12h30 Déjeuner

Le traitement des dérogations

- Quelles sont les possibilités de déroger
- Comment les solliciter et les obtenir

L'autorisation de construire, aménager ou modifier un ERP

- Dans quel cas la déposer
- Quel formalisme, quelles pièces à fournir, quel niveau de détail attendu, quels délais
- Faire le lien avec les autorisations d'urbanisme

17h30 Fin de journée

VOUS ÊTES CONCERNÉS :

Au sein des communes, Intercommunalités, métropoles, départements, régions :

- Délégué ou Chargé de mission à l'accessibilité et au handicap • Responsable de l'urbanisme et de l'architecture • Responsable de la coopération avec les associations professionnelles
- Directeurs de cabinets • Directeur général des services • Directeur des affaires générales • Directeur des affaires juridiques • Directeur des affaires financières • Directeur des ressources humaines • Directeur du développement territorial •

Au sein des associations et fédérations en charge du tissu social : transport, emploi, éducation, tourisme, culture, sport :

- Chargé de la collaboration avec les collectivités territoriales • Chargé de mission ou responsable de l'accessibilité et du handicap •

Au sein du secteur privé : sociétés prestataires en diagnostic d'accessibilité et fournisseurs de solutions de services à l'accessibilité

- Aménagement urbain, architectural, sociétés de transports, de la voirie, de l'action sociale, de la banque, d'assurance, des télécommunications, de la restauration, du conseil, de l'informatique •

Vendredi 9 octobre 2015

**ACCESSIBILITÉ DES ERP : MAÎTRISER LES NORMES
TECHNIQUES ET APPRÉHENDER LEUR USAGE**

Objectifs de la formation :

- ✓ Maîtriser les enjeux de la loi et les nouveaux décrets
- ✓ Déterminer les différents usages quelles que soient ses différences et la concertation d'usagers
- ✓ Faire le point sur les modifications des prescriptions techniques et leur impact au quotidien

Formation animée par :



Émilie SZYJA
Designer d'espace diplômée de L'Ecole Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy

8h30 Accueil des participants

Ce qui a changé en 2014 : les nouveaux décrets et arrêtés

- Explication du contexte réglementaire
- La loi du 11 février 2005 : cerner les enjeux et le contexte global

Handicaps et usages : opportunité ou contrainte ?

- Les statistiques
- Définition des handicaps
- Du handicap à l'usage

Appréhendez le rôle et les enjeux de la concertation avec les usagers et les commissions d'accessibilité

- Définition de la concertation
- Les acteurs de la concertation

12h30 Déjeuner

Identifiez les modifications des prescriptions techniques concernant les ERP dans un cadre bâti existant vis-à-vis des ERP neufs

- Les abords, les accès et l'accueil, la signalétique
- Les circulations horizontales et verticales
- Les sanitaires, les portes, les commandes et équipements
- Les spécificités

17h30 Fin de journée

Illustrations par des cas pratiques et la mise en situation des participants toute la journée

Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos événements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

Elvire ROULET
eroulet@infopro-digital.com

Tél. : +33 (0)1 77 92 93 36

■ Conférence

Judi 8 octobre 2015

MARRIOTT CHAMPS ELYSEES

70 Avenue des Champs-Élysees

75008 Paris

Métro : Franklin D. Roosevelt (lignes n° 1 et n° 9)

George V (ligne n° 1)

Parking : Claridge Champs-Élysées

(60, rue de Ponthieu 75008 Paris)

■ Formation complémentaire

Mercredi 7 octobre 2015

**ACCESSIBILITÉ DES ERP : FORMALITÉS
ADMINISTRATIVES ET TRAITEMENT DES
DÉROGATIONS**

Vendredi 9 octobre 2015

**ACCESSIBILITÉ DES ERP : MAITRISER LES NORMES
TECHNIQUES ET APPRÉHENDER LEUR USAGE**

Les formations se tiendront à Paris,
le lieu exact vous sera précisé sur votre convention
envoyée avant le stage.

**Consultez les informations relatives à l'hébergement
et à l'accès sur notre site internet :**

[http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/
conference-accessibilite-2015-1316](http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/conference-accessibilite-2015-1316)

Onglet Informations et tarifs

Avec le soutien de :

attf

Association des Techniciens
Territoriaux de France

L'ATTF fédère les techniciens territoriaux de France depuis sa création en 1968. Elle compte aujourd'hui environ 3 000 membres adhérents, issus des communes, des départements, des régions, et de leurs établissements publics. Elle a pour objet d'établir les relations professionnelles et amicales entre ses adhérents et de leur apporter une aide pour l'exercice de leur profession, et de proposer des solutions à des problèmes d'intérêt général ayant trait à l'aménagement du territoire.



ÉVÉNEMENTS À VENIR :

Nos prochaines conférences

[http://evenements.infopro-digital.com/
gazette-des-communes/](http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/)

GRAND PARIS

17 septembre 2015, à Paris

LES PRIX TERRITORIAUX

18 novembre 2015, à Paris

ENJEUX DU NUMÉRIQUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

26 novembre 2015, à Paris

ASSURANCE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

15 décembre 2015, à Paris

Conditions générales de vente

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S. TERRITORIAL S.A.S. est un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail.

Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueilli ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social 58 cours Becquart Castelbon CS 40215 38516 Voiron Cedex, immatriculée au RCS PARIS sous le n° 404926958 font l'objet d'un traitement informatique.

Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent.

Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil@gisi.fr

Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>

Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vincent / La Gazette des communes
Fax : +33 (0)1 77 92 98 17 - Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. : Port. :

E-mail :@.....

Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Cedex : Pays :

N° TVA intracommunautaire :

N° Bon de commande :

N° de Siren :

Organisme payeur et adresse de facturation (si différents) :

Je m'inscris et je choisis :

- La conférence « ACCESSIBILITÉ » du 8 octobre 2015
- La formation « ACCESSIBILITÉ DES ERP : FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET TRAITEMENT DES DÉROGATIONS » du 7 octobre 2015
- La formation « ACCESSIBILITÉ DES ERP : MAITRISER LES NORMES TECHNIQUES ET APPRÉHENDER LEUR USAGE » du 9 octobre 2015

Tarif Secteur Public > 40 000 hab [Eligible au DIF !]

<input type="checkbox"/> 1 Jour 790 € HT / 948 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 390 € HT / 1 668 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 890 € HT / 2 268 € TTC
---	--	--

Tarif Secteur Public < 40 000 hab [Eligible au DIF !]

<input type="checkbox"/> 1 Jour 590 € HT / 708 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 190 € HT / 1 428 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 890 € HT / 2 268 € TTC
---	--	--

Tarif Secteur Privé

<input type="checkbox"/> 1 Jour 990 € HT / 1 188 € TTC	<input type="checkbox"/> 2 Jours 1 390 € HT / 1 668 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 Jours 1 890 € HT / 2 268 € TTC
---	--	--

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de nos tarifs dégressifs :
evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/

- Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de TERRITORIAL SAS
- J'envoierai mon paiement à réception de la facture
- J'accepte de recevoir des offres adressées par La Gazette ou ses partenaires
- Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente qui sont accessibles à l'adresse : <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv> et les accepte sans réserve

Fait à :

Le :

Signature

Cachet de l'établissement